BARINGS

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs à propos du Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Barings Frontier Markets Fund
un compartiment de Barings Investment Funds plc
Class I GBP Inc- ISIN No.IE00B8TS4Q42

Barings Investment Funds plc est une société d'investissement à capital variable. Baring International Fund Managers (Ireland) Limited est le Gestionnaire de la Société.

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif : Assurer la croissance du capital à long terme.

Politique d'investissement : Investir dans des actions de sociétés des marchés frontières ou de sociétés qui tirent une part substantielle de leurs bénéfices de pays frontières ou dont les actifs sont situés dans des pays frontières.

- Les Marchés Frontières (par ex. le Nigéria, l'Arabie saoudite et le Vietnam) sont des pays qui sont ouverts à l'investissement et encore en développement, mais moins établis que les marchés émergents.
- Le compartiment peut investir dans d'autres types d'instruments financiers tels que d'autres fonds et des certificats de dépôt mondiaux ou américains (qui représentent des actions de sociétés et sont négociés sur des Bourses du monde entier).
- Le compartiment peut également investir dans des actions de sociétés en dehors des marchés frontières, des obligations émises par des États, des sociétés et des organismes internationaux du monde entier, et peut également détenir des dépôts en numéraire.
- Le compartiment peut investir dans des instruments dérivés, qui sont liés à la hausse et à la baisse d'autres actifs, afin de générer des capitaux ou des revenus complémentaires pour le compartiment ou à des fins de couverture.

Politique de distribution : Tous les revenus produits sont automatiquement réinvestis dans des parts/actions supplémentaires de même catégorie à moins qu'un versement ne soit spécifiquement demandé.

Fréquence d'échange : Normalement 12 heures (midi) (heure de Dublin) du lundi au vendredi, sauf les jours fériés en Irlande ou au Royaume-Uni. Cependant, des exceptions à cette règle sont prévues dans le Calendrier de Négociations du Compartiment, qui est disponible sur www.barings.com.

Durée de détention minimale recommandée : Ce Compartiment pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les cinq ans.

Pour plus de détails sur l'Objectif et les Politiques d'investissement et de distribution, veuillez vous reporter au prospectus.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible — **Risque plus élevé**

Rendements généralement plus faibles — **Rendements généralement plus élevés**

1	2	3	4	**5**	6	7

L'indicateur ci-dessus ne constitue pas une mesure du risque de perte de capital, mais une mesure du mouvement du cours du Fonds au fil du temps, et plus sa valeur est élevée, plus le mouvement du cours est important, tant à la hausse qu'à la baisse. Il est calculé à partir de données historiques et ne constitue pas une indication fiable du profil de risque futur du compartiment. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le compartiment est classé dans la catégorie indiquée ci-dessus en raison de la nature de ses placements, qui comprend les risques énumérés ci-dessous. Il n'existe pas de garantie de capital. La valeur des investissements et les revenus qu'ils produisent peuvent évoluer à la baisse comme à la hausse et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas le montant qu'ils ont investi.

- Les évolutions des taux de change entre la devise du Compartiment et les devises dans lesquelles les actifs du Compartiment sont valorisés peuvent avoir pour effet d'augmenter ou de diminuer la valeur du Compartiment et de tous revenus produits.
- Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez-vous référer au prospectus du fonds, sous la rubrique « Considérations relatives au risque », et dans le supplément du fonds.
- Les instruments dérivés peuvent générer un profit ou une perte, et il n'existe aucune garantie qu'un contrat sur dérivé financier donne le résultat escompté. Le recours aux instruments dérivés peut avoir pour effet d'augmenter les hausses ou baisses de valeur du Compartiment et pourrait amener le Compartiment à subir des pertes nettement supérieures au coût du dérivé concerné étant donné qu'une fluctuation relativement mineure peut avoir un impact plus important sur les dérivés que sur les actifs sous-jacents.
- Les marchés émergents ou les pays moins développés peuvent faire face à davantage de difficultés politiques, économiques ou structurelles que les pays développés. Ajouté au fait que la réglementation est moins développée, cela signifie que votre argent est soumis à un risque plus élevé. Les investissements sur les marchés frontières impliquent généralement des risques similaires à ceux des marchés émergents, mais dans une plus large mesure, puisque les marchés frontières sont généralement plus petits, moins développés, présentent une liquidité plus faible et peuvent être moins accessibles que les marchés émergents.
- Le Compartiment peut détenir des actions de sociétés plus petites qui peuvent être plus difficiles à acheter et à vendre, car elles sont négociées moins fréquemment et en petits volumes et leurs cours peuvent fluctuer davantage que ceux de sociétés plus grandes.
- L'impossibilité pour une organisation au travers de laquelle nous achetons un actif (par ex. une banque) de respecter ses obligations peut engendrer une perte.

FRAIS POUR LE COMPARTIMENT

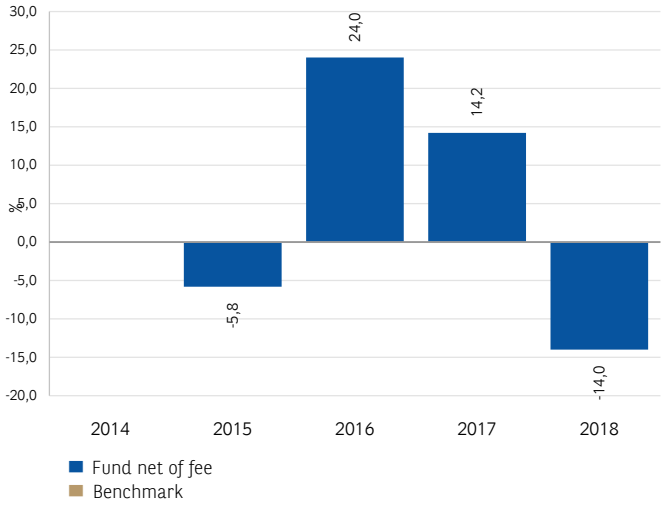
Les frais que vous payez correspondent aux coûts de fonctionnement du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés sur le Fonds sur une année :	
Frais courants	1,60%
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances :	
Commissions de performance	Aucun

Les frais d'entrée et de sortie présentés sont des montants maximums. Il est possible que vous payiez moins : votre conseiller financier vous le précisera.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation et peut varier d'un exercice à l'autre. Une estimation a été utilisée car elle présente un chiffre plus juste. Ce chiffre exclut les commissions de performance et les coûts des opérations de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.
Le Compartiment engage des coûts d'opération qui sont payés à partir de l'actif du Compartiment.
Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter aux sections concernées du Prospectus.

PERFORMANCES PASSÉES



Le graphique présente la performance annuelle en GBP de la catégorie lancée le : 06 mars 2014

- Les performances passées ne préjugent pas de la performance future.
- La performance indiquée est basée sur la valeur nette d'inventaire après déduction de tous les frais courants et des coûts de transaction du portefeuille, les revenus distribuables étant réinvestis.
- Le calcul de la performance passée ne tient pas compte des frais d'entrée et de sortie mais tient compte de tous les frais courants.
- Le Compartiment, dont la présente catégorie d'actions est une composante, a été lancé en avril 2013.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited
Autres informations : Barings Investment Funds plc est une structure à compartiments multiples comprenant le présent Compartiment. Le présent document d'information clé pour l'investisseur (KIID) est propre au Compartiment et à la catégorie de parts indiquée en début de document. Veuillez vous reporter au prospectus du Compartiment pour obtenir plus de détails sur les autres catégories de parts.La ségrégation des actifs de chaque compartiment implique que si un fonds présente des dettes, les actifs des autres fonds ne peuvent servir à les couvrir. Vous pouvez obtenir, sans frais, des informations complémentaires sur ce Compartiment y compris le prospectus complet, le dernier rapport et les derniers comptes annuels et tout rapport semestriel et comptes semestriels ultérieurs (qui sont préparés pour le fond complet) sur www.barings.com ou sur demande adressée à Barings.
Informations pratiques : Le cours du Compartiment est calculé pour chaque jour de négociation et est disponible en ligne sur www.barings.com. Vous pouvez obtenir des informations sur les modalités d'achat, de vente et d'échange de parts en contactant Barings (voir les coordonnées plus haut).
Rémunération :Rémunération: La politique de rémunération de Baring International Fund Managers (Ireland) Limited exige que les modalités de rémunération des membres-clés du personnel soient conformes à la stratégie de l'entreprise, promeuvent une gestion efficace du risque et n'encouragent pas la prise de risques. Des informations plus détaillées concernant, entre autres, le calcul de la rémunération et des avantages, sont disponibles gratuitement en ligne à l'adresse www.barings.com/investment-policies ou par écrit auprès de Barings (voir les coordonnées de contact ci-dessus).
Législation fiscale : Le Compartiment n'est pas soumis à l'impôt irlandais sur ses revenus ou ses plus-values. Un investisseur qui n'est pas résident ni résident habituel d'Irlande et qui a rempli un bulletin de souscription du Compartiment ne devrait être soumis à aucun impôt irlandais. Pour obtenir plus de détails, il vous est conseillé de consulter un conseiller fiscal.
Déclaration de responsabilité : La responsabilité de Baring International Fund Managers (Ireland) Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.